



KRAV-MAGA Meurthe-et-Moselle

38, Rue de l'industrie

F-54430 Réhon

Tél : 06.62.37.52.98.

Inscription F.E.K.M.

En majuscules et au stylo à bille. Merci !

Je demande mon inscription à titre personnel au(x) cours de **Krav-Maga pour la saison 2018/2019.**

Je déclare et certifie par mon médecin être apte à la pratique de cette discipline. Pour les mineurs, nous vous demandons de remplir l'autorisation parentale.

Nouvelle inscription **Renouvellement** **Grade** :

Date d'inscription : N° de téléphone :

Nom : N° de portable :

Prénom : Profession :

Née le : Mail :

Adresse complète :

La présente adhésion est soumise aux dispositions du règlement intérieur.

L'adhérent déclare expressément en avoir pris connaissance préalablement à la présente inscription et accepte de s'y soumettre.

J'ai pris connaissance que je suis susceptible d'apparaître via photos ou vidéos sur le site internet du club ou d'autres publications liées au Krav Maga.

La cotisation comprend un accès au(x) cours, la licence, le passeport (pour les nouveaux adhérents), les passages de grades et l'affiliation à la F.E.K.M. (non remboursable)

L'adhérent accepte et s'engage à payer une cotisation annuelle selon l'une des formules applicables ci-dessous :

-Licence pour 2 cours/semaine	230€/an	<input type="checkbox"/>
-Licence pour 3 cours/semaine	270€/an	<input type="checkbox"/>
-Remise de 10% pour les étudiants et les forces de l'ordre.		<input type="checkbox"/>
-Remise de 5% pour les comités d'entreprises et le conjoint lors de l'inscription en couple.		<input type="checkbox"/>

Cochez la(es) case(s) correspondante(s) à votre choix.

La licence est non remboursable

Documents à joindre obligatoirement lors de votre inscription :

-2 photos d'identité.

-1 certificat médical d'aptitude à la pratique du Krav-Maga de moins de 3 mois.

-Le montant de la cotisation est à régler par chèque à l'ordre de Krav-Maga Meurthe-et-Moselle (possibilité en 3 fois) ou la somme globale en espèce lors de votre inscription.

Les cours sont dispensés les lundis, mercredis et vendredis de 20h00 à 22h00.

Fait à

Signature de l'adhérent.

Le

(Précédée de la mention lu et approuvé)